



## Le mot du Maire

Le dossier de ce bulletin concerne la présentation que le Conseil Municipal a faite lors de sa réunion publique du 8 juin 2013. Réunion à laquelle vous étiez environ 80 à être présents.

Cette rencontre est un événement important de notre vie démocratique.

En effet, chaque année depuis 1995, année où j'ai été élu Maire, nous organisons ce débat.

Il vise à bien vous informer de notre travail, de nos choix et surtout à écouter vos réflexions, vos suggestions, vos revendications et vos doléances. Nous accordons beaucoup d'importance à ce moment.

L'Agenda 21, est une autre façon de faire vivre cette démocratie en la rendant plus participative. Correns 21 donne à tout un chacun la possibilité de contribuer autrement à la respiration démocratique de notre village comme d'autres le font en participant aux diverses associations.

Créer du lien, échanger, proposer, agir permet à tous, chacun à son niveau, d'améliorer la vie du citoyen et de la collectivité.

Dans un monde d'égoïsme, où l'individualisme a pris le pas sur le collectif, la richesse de notre village provient de ces fonctionnements qui permettent de préserver ces liens forts entre nous.

Cet été de nombreuses activités culturelles vous sont proposées par les associations de notre village.

Elles doivent leurs magies à l'éclectisme de leur choix et à l'engagement des bénévoles pour nous offrir ces moments de détente.

Le 13 juillet au soir, notre fête nationale sera particulièrement à l'honneur avec sa retraite aux flambeaux et le feu d'artifice qui illumine les regards de tous par sa féerie.

Au travers de la pièce de théâtre le 14 juillet au soir, l'hommage rendu à Louise Michèle, icône de la libération de la femme et du libre examen, représente bien notre désir de mieux lire l'histoire pour affronter les défis de demain.

Suivront les 3 soirées exceptionnelles des Concerts de la Saint Germain, organisées de main de maître par la commission culture du Conseil Municipal, qui nous permettront d'aller à la rencontre du beau et du sacré. Que tous ceux qui passent du temps pour organiser ces activités soient ici remerciés pour leur bel engagement.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons de belles vacances, ici ou ailleurs, en famille ou avec des amis, en solitaire si vous préférez. Profitez de ce bel été en Provence Verte pour vous recharger de chaleur, de lumière, de senteurs, d'énergie, de bonheur.....et carpe diem.

### SOMMAIRE

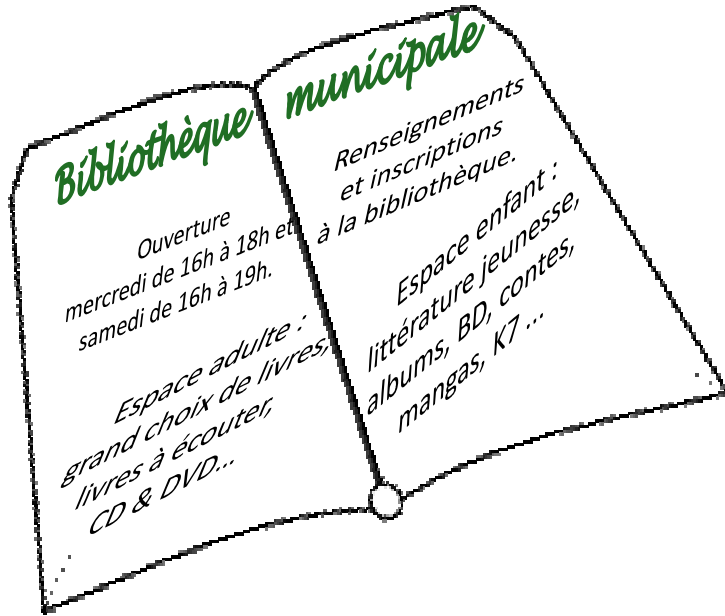
Infos mairie	2 & 3	L'office de tourisme	11
Infos sociales	4	Fête nationale	12
Infos extra-communale	5	Fête de la Saint Germain	13
Le dossier : compte-rendu de la réunion publique	6 & 7	La vie au village	14 & 15
Agenda 21	8	Vie pratique	16
Centre de développement durable	8 à 10		

# Infos mairie...

## ELECTIONS

Les inscriptions sur les listes électorales sont prises jusqu'au **31 décembre 2013 à 12h.**

Se munir de sa carte d'identité ou passeport en cours de validité, d'un justificatif de domicile et, si possible, de sa carte d'électeur.



## TRANSPORTS SCOLAIRES

Les modalités d'inscription restent inchangées :

**Fiche d'inscription à retirer en mairie et paiement annuel de 30 euros.**

**Dossier à remettre en mairie avant le 31 juillet 2013.**

## SERVICE NATIONAL

Les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser, en mairie, avant la fin du mois suivant leur **16ème anniversaire.**

## Service jeunesse...

## ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

Le centre de loisirs de Correns sera ouvert du 8 juillet au 2 août 2013, pour les enfants de 3 à 12 ans.

De nombreuses activités sportives, manuelles et des sorties sont proposées. Programme disponible au centre, en mairie et sur le site de la commune [www.correns.fr](http://www.correns.fr)

Pensez à inscrire vos enfants, les places sont limitées selon la réglementation en vigueur :

lundi de 9h à 12h,  
mardi et jeudi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h,  
mercredi de 9h à 12h et de 16h30 à 18h.

## SALLE DES JEUNES

Suite à la rencontre parents, ados, animatrices, élus, du 29 mai 2013, concernant le projet d'été ados 2013, le service d'animation a constaté un manque réel d'implication des familles. En effet, sur une quarantaine d'invitations envoyées uniquement 8 parents étaient présents (et seuls 3 dont les jeunes fréquentent la salle) et 5 jeunes sur les 20 inscrits à la salle.

La salle des jeunes est ouverte le vendredi soir de 18h à 19h30 et de 20h30 à 23h et le samedi après-midi de 14h à 18h. Un planning est établi par trimestre, où nous proposons des sorties comme le bowling, la patinoire, le paint-ball, des soirées à la salle comme pizzas, crêpes, auberge espagnole...

Nous organisons ponctuellement des actes citoyens comme une journée de formation aux premiers secours, le nettoyage des abords de la salle... Actions pour lesquelles nous avons des difficultés à fédérer les jeunes.


Nous vous rappelons que la salle des jeunes est en libre accès et qu'une animatrice est toujours présente.

# Infos mairie...

## REGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU

### Réglementation de l'emploi du feu et du brûlage des déchets verts dans le département du Var

Arrêté préfectoral du 16/05/2013 (résumé des principales dispositions)

<b>DISPOSITIONS GENERALES (applicables à tous)</b>	En tout lieu du département	Incinérer des déchets y compris déchets verts (déchets de jardin, de tonte, de taille)	<b>INTERDIT</b>							
	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et sur les voies traversant ces espaces	Jeter des objets en ignition	<b>INTERDIT</b>							
		Fumer	<b>TOLÉRÉ</b>	<b>INTERDIT</b>			<b>TOLÉRÉ</b>			
<b>DISPOSITIONS APPLICABLES AU PUBLIC</b>	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Porter ou allumer du feu	<b>INTERDIT</b>							
			1/01 31/01	1/02 31/03	1/04 31/05	1/06 30/09	1/10 31/12			
<b>DISPOSITIONS APPLICABLES AUX PROPRIETAIRES ET AYANTS DROIT</b>	A l'intérieur des bois, forêts, landes, maquis, garrigues et à moins de 200 m de ces espaces	Incinérer des végétaux coupés ou sur pied issus de : - travaux agricoles, - travaux forestiers, - débroussailllements obligatoires, - végétaux infestés par organismes nuisibles.	<b>POSSIBLE</b> sauf si 1 ou 2	<b>POSSIBLE EN L'ABSENCE DE VENT</b> (Déclaration en mairie sur imprimé n°1) sauf si 2	<b>POSSIBLE</b> sauf si 1 ou 2	<b>INTERDIT</b> sauf si dérogation préfectorale pour travaux d'intérêt général (à demander 3 semaines au moins avant date prévue sur imprimé n°4)		<b>POSSIBLE</b> sauf si 1 ou 2	<b>1</b> <b>INTERDIT</b> Les jours de vent de plus de 40 km/h 	<b>2</b> <b>INTERDIT</b> pendant les épisodes de pollution de l'air
		Écobuer (pour les horticulteurs de plantes à bulbes)	<b>POSSIBLE</b> sauf si 1 ou 2			<b>INTERDIT</b> sauf si autorisation du maire (à demander 10 jours au moins avant date prévue sur imprimés n°2 ou 3)		<b>POSSIBLE</b> sauf si 1 ou 2		
		Allumer des feux de cuisson ou d'artifice	<b>POSSIBLE</b> sauf si 1					<b>POSSIBLE</b> sauf si 1		

- ▷ Déclarations, autorisations ou dérogations doivent pouvoir être présentées à toute réquisition.
- ▷ Le respect de cette réglementation ne dégage en aucune manière la responsabilité civile de l'auteur.
- ▷ Le non respect de cette réglementation est sanctionné par une contravention.

**POSSIBLE** sauf si 1 ou 2 et sous réserve de respecter les consignes suivantes : brûlages autorisés uniquement entre 8h et 16h30 (avant 10h pour écobuage), pas de foyer sous les arbres, bande de sécurité de 5 m débroussaillée et ratissée autour des foyers, surveillance permanente avec moyens permettant le contrôle et l'extinction à tout moment, extinction totale par noyage en fin d'opération, s'assurer de l'extinction complète en partant.

1- Vent supérieur à 40 km/h

2- Épisodes de pollution de l'air (voir site internet : [www.atmopaca.org](http://www.atmopaca.org))

Informations et imprimés sur le site internet : [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)

## ENCOMBRANTS

Pour un équilibre de propreté dans le village de Correns, il est indispensable que chacun respecte les consignes de tri des déchets. Beaucoup ont à cœur de suivre les bonnes pratiques mais on voit encore trop de dépôts qui enlaidissent notre espace de vie.

Le Sived diffuse toute l'information nécessaire pour encourager la population à garder un environnement sain et accueillant.

L'éco-citoyenneté passe aussi par le tri des déchets. Ce manque de civisme est tout simplement impossible.



Afin d'éviter les photos comme celles-ci, il est rappelé que :

- ✓ les déchets ménagers et les encombrants ne doivent pas être entreposés au pied des conteneurs à ordures,
- ✓ une déchèterie est à disposition sur la route après le croisement « les 4 chemins » en direction de Carcès,
- ✓ la collecte des encombrants se fait chaque 2<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, il suffit simplement de s'inscrire en mairie au moins un jour à l'avance.

# Infos sociales...



## DON DU SANG

Une navette est mise en place afin d'accompagner les personnes désireuses de donner leur sang aux points de collectes se trouvant à Montfort ou Cotignac.  
Inscriptions en mairie.

## ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale tient une permanence sur rendez-vous, en mairie, tous les premiers et troisièmes mardis de chaque mois.

Prendre rendez-vous au 04 83 95 41 60

## CANTINE POUR LES SENIORS

Nous vous rappelons que le service cantine propose aux seniors de Correns (65 ans et plus) de venir prendre leur repas de midi au restaurant scolaire.

Le menu est le même que celui proposé aux enfants, un verre de vin bio en plus.

Ils retrouvent les mêmes thématiques (bio, végétarien, légumes anciens, cuisine du monde ...)

L'inscription se fait en mairie à l'avance, le repas est au tarif de 8,50€.

## REPAS DES SENIORS

Le repas des seniors suivi d'une animation musicale a eu lieu le mercredi 5 juin à 12h à La Fraternelle.

Un remerciement particulier au service cantine de la mairie, Jonathan et Evelyne, ainsi qu'aux bénévoles.

## C.C.A.S. DE LA C.C.C.P

Les réunions des Centres Communaux d'Actions Sociales de la Communauté de Communes du Comté de Provence se poursuivent afin de créer un C.I.A.S. (Comité Intercommunal d'Action Sociale)

Son but : mutualiser nos moyens pour tout ce qui touche au social, partager avec tous les CCAS nos différentes façons de fonctionner et évoluer.

Dernière réunion le 22 mai dernier où tous les problèmes et les points forts ont été listés afin d'être plus efficace dans nos communes.

Les CCAS ne changent pas leur mode d'action.

## MICRO-CRECHE

La commission sociale de la mairie continue à travailler avec la communauté de Commune du Comté de Provence à la mise en place d'une micro-crèche (10 places pour les enfants de 3 mois à 3 ans) à l'horizon 2014.



## Centre Communal d'Action Sociale

**Jean-Claude SADION**

Adjoint aux affaires sociales et au tourisme, Vice-président du C.C.A.S.  
sur rendez-vous le jeudi matin. Tél. 04 94 37 21 95 / 06 07 60 46 14

**Alain JAUFFRET**

Conseiller Municipal

Président de la Commission Sociale



# Infos extra communales...

## PROPRIÉTAIRES : REJOIGNEZ L'A.R.I.F ET SON RÉSEAU DE BAILLEURS

L'A.R.I.F est une association d'insertion par le logement dont le siège social est situé au 4 rue du Docteur Gradelet à 83170 BRIGNOLES, intervenant sur le territoire Provence Verte / Haut Var Verdon.

Elle propose un partenariat gratuit avec propriétaires privés du territoire dans le cadre de son action « Réseau de Bailleurs ».

Celle-ci a pour objectif de sécuriser les bailleurs par un accompagnement sur toute la durée du 1<sup>er</sup> bail à travers :

- ✓ une continuité dans le suivi des personnes,
- ✓ une disponibilité et une réactivité d'intervention des travailleurs sociaux,
- ✓ l'optimisation d'un maintien durable des locataires dans leurs logements.

Cette action permet ainsi de favoriser le relogement du public suivi par l'A.R.I.F par la mise en adéquation des logements que vous proposez, de vos souhaits et de la demande des personnes suivies par l'association.

L'association exerce un rôle de médiateur entre bailleurs et locataires. Elle assure aussi un rôle d'informations relatif à l'évolution des différents dispositifs d'accès au logement (GRL, FSL, Locapass, allocation logement).

Si vous êtes intéressé(e)s par ce dispositif, vous pouvez contacter :

Mme FERRÈRE – Mme BLANCHARD – Mme TACHÉ  
le mardi de 8h30 à 9h30 - le mercredi de 13h30 à 16h30  
au : 04-94-69-28-51 ou par mail : [arif.brignoles.sm@wanadoo.fr](mailto:arif.brignoles.sm@wanadoo.fr)

---

## La Maison de l'Emploi et de la Formation de la Provence Verte et du Haut Var



Le 27 septembre prochain, la Maison de l'Emploi et de la Formation de la Provence Verte et du Haut Var et ses partenaires organisent à Brignoles, sur le site de la Foire, le salon Créa'Pro.

Cette manifestation est entièrement dédiée à la création, à la reprise et au développement d'entreprises. Plus de 60 exposants (banquiers, experts comptables, organismes de financement et de conseil...) recevront tout au long de la journée les 500 visiteurs attendus.

Des conférences leur permettront également de parfaire leurs connaissances dans différents domaines (statuts, auto entrepreneurs, financements...).

**Pour tout renseignement complémentaire contactez le  
04.94.72.62.10. Entrée libre.**

# Le dossier... Compte-rendu de la réunion publique

## Les investissements 2012 - 2013

### Les acquisitions foncières

- Un terrain au Cros (75 000€),
- Un terrain à Sainte Anne (15 000€),
- Un terrain à La Garde (6 000€).

### Le Centre Multi générationnel et l'école

- Construction d'une pergola avec bache (environ 30 000 €),
- Aménagements extérieurs : jeux, jardins, arbres, ... (22 000 €),
- Aménagements intérieurs : placards, ... (5 000 €),
- Réfection du garage et des murs de l'école (19 400€).



### La Fraternelle

- Equipement scénique en partenariat avec Le Chantier (51 000€ Commune + 120 000€ Le Chantier)

### Les jeux de La Roquette

- Remplacement des jeux (31 000 € avec l'aide du Conseil Général)

### La voirie

- Les chemins (autofinancement + Etat + Conseil Général + assurances) :
  - ✓ Palette (8 300€),
  - ✓ Malamort et Beouvet (80 000€),
  - ✓ Ascaou (13 000€),
  - ✓ Les Baumes (3 000€),
  - ✓ Enrochement bord de rivière (9 500€).
- Le parking d'Angognes (tranche 1) (40 000€).
- Fin des travaux de Béchon (60 000€ en complément du budget 2011 de 100 000€).
- Les rues de l'Île, de l'Endronne, la Grand Rue et l'impasse du Four (1<sup>ère</sup> tranche 2013) (170 000€) : études, eau , assainissement, effacement des réseaux, ...
- Etude du projet du chemin de l'église, la Place et l'Enville (48 000€).



### Eclairage public et des bâtiments communaux

- Vers un éclairage plus économe (58 000€),
- Eclairage basse consommation de la Fraternelle (20 000€).

### Rénovation du petit patrimoine (27 000€)

- Réfection du lavoir du Barquiou,
- Restauration de l'aqueduc et du lavoir du Béal,
- Réfection du jeu de boules.

### Audit énergétique des particuliers avec l'Agenda 21 (3 000€) (voir article Agenda 21 page 8)

### Plan façade (5 000€)

### Rénovation du Cercle de l'Avenir (5 000€)

### Réfection du carrelage de l'église dans le cadre du pardon 2013

(39 000€ dont 15 000€ de l'AREC)

### Acquisition de matériel (16 000€)

### Panneaux des 4 chemins et d'entrée du village (5 200€)



## La vie sociale

### Le périscolaire, le CLSH, les ados :

	Coût		Recettes
CLSH	101 744	19 100	Familles
Périscolaire	21 200	4 833	Familles
Ados	28 196	848	Familles
Divers	13 283		
		48 000	CAF
		91 642	Commune
<b>TOTAL</b>	<b>164 423</b>	<b>164 423</b>	



Planning des activités et menus de la cantine sur le [www.correns.fr](http://www.correns.fr)

### La Cantine:

- 10 312 repas en 2012
- L'ouverture aux seniors

## La vie à Correns

### Dès à présent

**Reprise de l'auberge de Correns :** l'arrivée de M. et Mme Morice.

- Travaux de mise aux normes de conformité et sécurité : 60 000€.

### Camping de Correns :

- Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2013 la gestion du camping a été confiée, dans le cadre d'une délégation de service public (D.S.P.), à la SARL HPA LE VALLON SOURN, dont Monsieur Nicolas MARTIN est le gérant. Ce pour une durée de 9 ans.

La D.S.P. est un contrat qui confie au délégataire la gestion et l'exploitation d'un service public. Un cahier des charges fixe les moyens mis en œuvre, les obligations du délégataire, les conditions financières. Une redevance est versée à la Commune par le délégataire qui se rémunère sur le produit du camping. C'est le Conseil Municipal qui fixe les tarifs et arrête le règlement du camping.

Contacts : **Camping Le Grand Jardin** Nicolas MARTIN 06.17.83.48.21 [campingvallonsourn@hotmail.fr](mailto:campingvallonsourn@hotmail.fr)

**Modification du PLU :** approbation par le conseil municipal après enquête publique.

### Incivisme et vandalisme :

- Mise en place de distributeurs de sacs à crottes,
- Dégâts dans les WC publics de la Poste et de la Mairie, ainsi qu'au théâtre de verdure et au Grand Jardin.

### Dans le futur

**Construction de 18 logements sociaux au Béal**

**Projet du Conseil Général d'un centre pour les Eco-gardes**

## La vie extra-communale

### Communauté d'agglomération

Vers un regroupement de 3 communautés de communes : Comté de Provence, Sainte Baume Mont Aurélien et Val d'Issole soit environ 100 000 habitants.

Compétences : économiques, aménagement du territoire, logement, petite enfance, assainissement non collectif, environnement, transports.

### SCOT de la Provence Verte

Document d'aménagement du territoire qui est le résultat de 5 ans de travail réunissant plus de 700 élus et qui a été adopté à Correns le 13 juin dernier.



# Agenda 21...

## Quoi de neuf pour les actions en cours ?

De semestre en semestre, l'Agenda 21 devient une réalité et s'inscrit un peu plus chaque jour dans notre vie quotidienne à travers la mise en œuvre du programme d'actions.

- Pour les propriétaires forestiers volontaires désireux d'exploiter leur forêt de manière rationnelle et ceux d'entre vous intéressés par un mode de chauffage au bois, la création d'une « AMAP bois » d'ici fin 2013 permettra d'apporter une réponse locale à ce double objectif.
- Pour les propriétaires de terres agricoles, le diagnostic réalisé par la SAFER arrive à son terme et donnera à la fois, une vision sur le potentiel réel de reconquête des terres en déprise et sur les possibilités de restructurer éventuellement les parcelles agricoles pour ceux qui le souhaitent.
- En partenariat avec la Mairie et à travers l'action de signalétique « Fil rouge », de nouveaux supports d'information (artisans, agriculteurs, commerces, chambres d'hôtes) seront mis en place aux « 4 chemins » et à l'entrée du village.

## Vous souhaitez participer ?

Nous invitons donc tous ceux intéressés par ce projet et plus largement par l'avenir de leur commune dans l'optique d'agir pour son développement durable à rejoindre l'équipe de l'AGENDA 21.

Contactez Jacques Vincent au 06.86.27.45.80 ou par mail [jacques.vincent@orange.fr](mailto:jacques.vincent@orange.fr)

- Pour tous les habitants de Correns, un partenariat avec EDF et Synerciel (filiale d'EDF) sera signé au début de l'été pour faciliter la mise en œuvre des travaux de rénovation de l'habitat afin de réaliser des économies d'énergie. Ce partenariat qui prévoit de vous accompagner dans l'ensemble de la démarche (étude, financement, réalisation des travaux) débutera en septembre et fera d'ici là l'objet d'une large information.

- L'action de réhabilitation d'anciens chemins et carraires a commencé avec un premier chantier ouvert sur l'ancien chemin de Correns à Chateaufort.

- Enfin, la parution d'ici fin 2013 du livret sur le patrimoine culinaire, en cours de relecture auprès de nos anciennes et anciens du village. Le livret sur la biodiversité devrait paraître au printemps 2014 et sera l'occasion pour chacun de découvrir ou redécouvrir l'histoire et les richesses naturelles de notre village.

## Comment être tenu informé ?

Vous aurez désormais, pour ceux qui le peuvent, la possibilité de trouver toutes ces informations dès le mois de juillet sur le site de CORRENS 21 à l'adresse suivante <http://ca21.3pts.net/plus>

Le bulletin communal, l'info Correns, l'affichage, demeurent les autres moyens de communication à votre disposition.

# Centre de développement durable en Provence verte...

## Présentation du projet

Pensé pour être un moteur et un facilitateur, le Centre de Développement Durable en Provence Verte est un moyen de répondre et d'anticiper les besoins actuels en matière de développement durable.

Son rôle est de contribuer à la construction d'un pôle de compétitivité et d'innovation à haute valeur ajoutée sur le territoire et d'être le moteur d'une réflexion innovante et durable.

### > Les points de départ du projet

- ◆ Depuis 1996, Correns est le 1<sup>er</sup> village bio de France avec 95% du territoire en agriculture biologique. Correns contribue ainsi à apporter la preuve, grandeur nature, qu'un modèle d'engagement écologique, basé sur le bien-être de tous, rime avec renforcement du lien social, amélioration de la biodiversité et réussite économique,
- ◆ La Provence Verte est un pays rural composé de 39 villages et bénéficiant d'un **patrimoine** naturel (70% de forêt), culturel (vernaculaire, cultuel, républicain, industriel) et agricole qui en fait sa singularité au regard des agglomérations voisines. La Provence Verte doit répondre à différents enjeux :
  - préserver et valoriser les atouts du territoire que sont la qualité de vie et les savoir-faire traditionnels (préservation et valorisation des espaces ruraux)
  - exploiter durablement les ressources naturelles
  - capitaliser sur les expériences menées et partager les expériences réussies : Natura 2000, agenda 21, agriculture bio, SCoT Grenelle, tourisme durable
  - renforcer l'attractivité du territoire autour d'une économie verte.



# Centre de développement durable en Provence verte...

## > Des défis présents et à venir à relever

Le territoire de la Provence Verte est aujourd'hui confronté à de nombreux enjeux :

- maîtriser la demande énergétique et développer les énergies renouvelables,
- améliorer la gestion des bassins versants et milieux aquatiques,
- préserver les espaces agricoles et favoriser une agriculture de proximité et de qualité,
- développer un tourisme durable,
- développer un ensemble de compétences dans le domaine de l'environnement, agriculture, développement durable en développant la formation et l'emploi,
- impulser des dynamiques de développement durable sur les communes de la Provence Verte.

## > Les spécificités innovantes du Centre



Office de Tourisme  
La Provence Verte

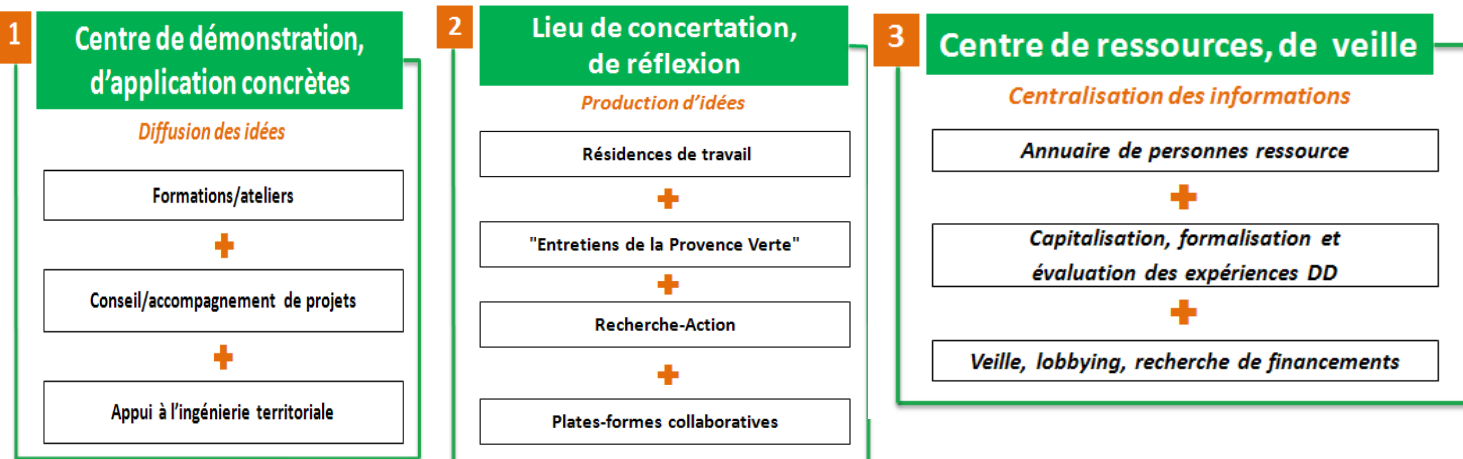


- ✓ Complémentaire aux outils territoriaux existants
- ✓ 2 atouts distinctifs forts : enracinement sur un territoire rural et positionnement géographique stratégique
- ✓ Un champ d'action pluridisciplinaire : agriculture, biodiversité, déchets, patrimoine, écoconstruction, mobilité, agroforesterie/bois-énergie, démocratie participative/Agenda 21, aménagement du territoire, culture, solidarité, restauration collective bio, énergie, coopération Nord-Sud
- ✓ Une capacité à allier action, recherche et réflexion

## > Une structure en 3 pôles pour un large champ d'action dédié aux acteurs économiques

- ♦ **Centre d'applications concrètes** : contribue à la transmission de savoirs
  - il s'appuie sur des savoirs existants pour favoriser l'essaimage de bonnes pratiques et faciliter l'action
- ♦ **Lieu de réflexion et de concertation** : favorise la production d'idées
  - il s'appuie sur l'intelligence collective pour faire émerger des initiatives, projets, solutions
- ♦ **Centre de ressources** : capitalise et diffuse les savoirs utiles
  - il se construit à partir des savoirs existants et des savoirs créés dans le cadre du centre

## > Schéma des pôles et des activités menées en lien



## Où en est-on ?

Cela fait maintenant un an que Stéphanie Tutin structure ce projet de Centre, accompagnée par un comité de pilotage composé d'acteurs du territoire.

Ce travail a permis :

- ✓ d'aboutir à un contenu précis et des activités détaillées, en cohérence avec les savoir-faire acquis et les besoins exprimés par le territoire,
- ✓ de mener des projets pilotes qui légitiment les activités envisagées.

Stéphanie, dont la mission à la Commune s'est achevée fin mars, est, depuis le 1<sup>er</sup> mai, salariée au sein du Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte jusqu'en mai 2014.

## Quels liens avec le territoire ?

Les réunions avec les différents échelons territoriaux se succèdent dans l'objectif de favoriser leur implication dans le projet et de renforcer le positionnement du Centre comme outil du territoire, complémentaire à l'existant.

# Centre de développement durable en Provence verte...

## PROJET EUROPEEN

Dans le cadre de notre projet de **Centre de Développement Durable en Provence Verte**, la commune de **Correns** participe à un projet d'échanges entre territoires européens sur la production et la consommation de produits biologiques. L'objectif de ce projet est de renforcer les liens entre territoires européens ayant mis en place des politiques avancées sur ces sujets. Ces échanges auront lieu lors de 5 rencontres avec nos partenaires : Nauksenu (Lettonie), Labin (Croatie), Nuremberg (Allemagne), Seeham (Autriche) et San Leo (Italie). Pour chacune de ces rencontres, l'Union Européenne finance le déplacement de 5 représentants par partenaires; les représentants peuvent être des agriculteurs, des élus, des techniciens, des citoyens...

### Où ?

- **Nauksenu** : 28 au 31 mai 2013 (rencontre à laquelle ont participé Jean-Pierre Morin, Vice-Président du Syndicat Mixte du Pays de la Provence Verte, Philippe Bregliano, Léa Brunet, Julien Biérix et Stéphanie Tutin),
- **Labin** (nouveau partenaire qui succède à Ogijares en Espagne, contraint d'abandonner le projet) : 11 au 13 septembre 2013,
- **Correns** : 2 au 4 octobre 2013 (rencontre lors de laquelle Correns accueillera 4 à 5 participants de chacun des pays partenaires),
- **Nuremberg** : 10 au 12 février 2014,
- **Seeham** : 25 au 28 avril 2014,
- **San Leo** : 26/27 juin 2014.

### Pourquoi la commune de Correns participe à ce projet ?

- elle a été sollicitée par l'ensemble des autres partenaires qui souhaitent mieux connaître les expériences menées à Correns et en Provence Verte,
- elle est convaincue de l'envie des corrensois d'aller découvrir les expériences menées par d'autres pays sur des thématiques variés (agriculture, gestion des forêts, énergie...),
- ce projet peut aboutir à des projets de collaboration concrète utile pour Correns et les corrensois.



Education and Culture DG

## UNIVERSITE D'ETE INSPIRE

Dans le cadre de notre projet de **Centre de Développement Durable en Provence Verte**, Correns a le plaisir d'accueillir pour la 1ère fois l'**université d'été de l'institut Inspire les 12, 13 et 14 septembre 2013**.

### Qui est l'institut INSPIRE ?

L'institut INSPIRE ([www.inspire-institut.org](http://www.inspire-institut.org)) est un centre de réflexion, de ressources et d'actions dont les adhérents sont des acteurs économiques, territoriaux et scientifiques, déterminés à amorcer et à faciliter l'adaptation de notre économie aux réalités du XXIème siècle. Sa stratégie : permettre d'atteindre un développement écologique créateur d'emplois et de bien-être humain, tout en étant radicalement plus économe en ressources naturelles.

### « L'université d'été » : qu'est-ce que c'est ?

L'université d'été de l'institut INSPIRE s'appelle **Les INSPIRations**. C'est un temps fort de l'association, qui privilégie le partage ainsi que le retour d'expériences et favorise le dialogue entre les adhérents (membres d'entreprises, d'associations, de fondations, de collectivités, de réseaux...). L'objectif est de favoriser l'émergence, l'intelligence collective, l'imagination, au service de l'action et de réalisations concrètes autour de séances de travail alternées avec des rencontres formelles et informelles, des moments de « respirations » et d'inspirations.

### Pourquoi INSPIRE organise son université d'été à Correns du 12 au 14 septembre 2013 ?

Correns et Inspire partagent les mêmes valeurs et réflexions sur le monde qu'on laissera à nos enfants. A ce titre, INSPIRE a souhaité organiser son université d'été au sein même de notre village.

### « L'Université d'été » : lieux et contenu

La thématique des **INSPIRations** 2013 est « la performance, hors des sentiers battus ». Les 100 participants attendus (hébergés dans le village, à Châteauvert et au Val) investiront pendant 3 jours (du jeudi 12 au samedi 14 septembre) les différents espaces de travail du village : la Fraternelle, le Fort Gibron et l'Agora.

### Contact et renseignements

Stéphanie TUTIN

Coordonnées : 04.94.37.21.95

[developpementdurable.correns@orange.fr](mailto:developpementdurable.correns@orange.fr)

# L'office de tourisme...



## Amusez-vous en Provence Verte

Nous tenons à votre disposition la brochure « Amusez-vous 2013 », il s'agit d'un dépliant réunissant toutes les activités que vous pouvez découvrir dans nos 39 villages de la Provence Verte : accrobranche, escalade, visites des villages, équitation, arts du cirque, astronomie, activités nautiques, vélo, musée et culture, terroirs..... Et bien d'autres !!!!

- 1 Choisissez dans la brochure
- 2 Réservez auprès de votre office de tourisme
- 3 Obtenez des réductions et avantages pour vos activités

## Concours des villages fleuris

Nous participons comme chaque année au « concours des villages fleuris », le jury communal est passé dans notre village le 12 juin et le jury départemental le 27 juin dernier.

## Hébergement

Un dossier « Hébergements à Correns » va être imprimé par votre office de tourisme. Il sera consultable sur place, les informations apparaîtront sur le site internet de la commune et pourront être également envoyées par mail aux demandeurs.

Il contiendra toutes les informations nécessaires à votre promotion !

Veillez donc à ce que votre chambre d'hôtes ou location meublée soit déclarée (obligation légale) en mairie de façon à pouvoir apparaître sur cette liste.

Sachez que vos tarifs doivent être lisibles à l'extérieur, ainsi qu'à l'intérieur de vos biens.

Sachez également que pour avoir le titre de « chambre d'hôtes », votre formule doit comprendre un petit déjeuner.

Afin d'avoir en main une liste conforme, toutes les déclarations seront vérifiées avant publication.

Merci de vous faire connaître auprès de votre hôtesse de l'office de tourisme si vous n'êtes pas rapidement contacté.

Pour une promotion plus étendue, vous pouvez par la suite vous faire connaître auprès de l'Office de Tourisme de la Provence Verte.

## Brocante

Votre brocante annuelle aura lieu sous le soleil du dimanche 11 août, prévoyez parasols et boissons fraîches.

De nombreux exposants sont inscrits et il y aura de tout sur les étalages !

Plus d'informations auprès de notre hôtesse d'accueil ([ot@correns.fr](mailto:ot@correns.fr) ou au 04.94.37.21.31).

## Correns en fête

C'est avec joie que nous vous proposons notre dépliant pour l'été :

« Correns, en fête »

C'est une invitation à venir découvrir Correns en famille ou entre amis au travers de ses manifestations culturelles.

La période estivale est, dans notre pays méditerranéen, l'occasion de se retrouver autour d'un repas convivial, d'une soirée musicale ou d'une activité sportive.

Cette brochure, offerte par l'office de tourisme, vous permet de connaître en un clin d'œil, l'ensemble du programme culturel de Correns.

Comme chaque année, les différentes associations corrensoises ont fait le maximum pour satisfaire les goûts de chacun et inciter à la rencontre et à l'échange.

En espérant que « Correns en fête » soit une invitation à la danse, à la convivialité et à l'amitié entre nous.



Bon été 2013 à tous !!!

## Office de tourisme

Manon vous accueille depuis le 1<sup>er</sup> mai au 2 rue Cabassonne (derrière la mairie).

Coordonnées : 04.94.37.21.31  
[ot@correns.fr](mailto:ot@correns.fr)

# Fête Nationale...

## Samedi 13 juillet

**19h** Apéritif offert par la municipalité

**20h30** Banquet républicain

Le menu « **bleu**, blanc, **rouge** »

Gaspacho de tomate avec chèvre bleuté  
Poulet basquaise et sa garniture de riz blanc  
Fromages bleus  
Délice de fruits rouges

*Adultes : 10 €      Enfants (-12ans): 5 €*

*Inscription à l'office de tourisme ou au Piazza*

**22h30** Retraite aux flambeaux avec le groupe Escapado et feux d'artifices.

**23h30** Bal populaire avec le Groupe Escapado

De la Provence à l'Italie jusqu'aux rivages celtiques, des musiciens qui font côtoyer galoubet, cornemuse, vielle à roue, violons, guitares électriques, batterie dans une rythmique d'une vitalité contagieuse, une invitation à la danse.

**Organisateurs :** Le Chantier et la Mairie

**Lieu :** La place - Défilé de la Place au quartier du Plan

## Dimanche 14 juillet

**11h** Circuit des fontaines décorées aux couleurs de la Liberté

**Organisateur :** Le Chantier

**Lieu :** du Barquiou au Fort Gibron

**12h** Apéritif républicain offert par le cercle de l'avenir

**Lieu :** Cercle de l'avenir

**15h** Challenge du Maire et des adjoints

**Pétanque mixte :** 1 citoyen + 1 citoyenne

**Organisateur :** EBBAA

**Lieu :** Jeu de boules

**21h30** « Louise Michel, écrits et cris »

Par Marie Ruggeri et Christian Belhomme

« A sa table, une femme vieillissante écrit ses mémoires... Ainsi nous apparaît une Louise plus intime, une femme face à ses doutes et ses blessures, l'autre versant de la combattante invincible, fanatique, de la « vierge rouge ».

Comme dans la plupart des créations de la Compagnie Marie Ruggeri, les compositions musicales de Christian Belhomme viennent enrichir la dramaturgie du spectacle.

Tarif normal: 10 €

Tarif réduit pour convives du banquet: 5 €

**Organisateur :** Le Chantier

**Lieu :** La Fraternelle

Chacun est invité à s'investir dans l'organisation de cette fête par la décoration des fontaines, la décoration des tables du banquet républicain, la confection du repas, la conception de l'étiquette de la cuvée « Liberté Egalité » de la cave coopérative, les chants, ....



La participation financière pour le repas républicain est modeste et donne droit à une entrée à tarif réduit à la soirée théâtre du lendemain : l'important est de passer un bon moment tous ensemble.



# Fête de la Saint Germain...

## Vendredi 2 août

### Sexy dolls show

Soirée cabaret accompagnée de l'humoriste  
Benjy DOTTI.

**Tarif :** entrée libre

**Organisateur :** Foyer Culturel

**Lieu :** Théâtre de verdure

**Horaire :** 21h



## Samedi 3 août

### Soirée sixties & rock

#### APOCALYPSE

Le « variety live show » vous propose un show  
exceptionnel de chansons de variétés  
internationales d'hier à aujourd'hui en passant par  
le disco, le twist, la pop et le rock.

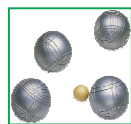
Laissez-vous transporter sur la musique au fil du  
temps !!!

**Tarif :** entrée libre

**Organisateur :** Commission culture

**Lieu :** La place

**Horaire :** 21h



## CONCOURS DE BOULES

du mardi 30 juillet au dimanche 4 août

Inscriptions sur place dès 13h30

Les parties commenceront une heure après le début des  
inscriptions.

Les finales sont obligatoires.

Programme détaillé par affichage dans le village.

**Organisateur :** EBBA

**Lieu :** Jeu de boules.

## Dimanche 4 août

### Messe de la Saint Germain

**10h30 :** Messe de la Saint Germain suivie  
traditionnellement d'une procession.

### Aïoli

Inscriptions au Piazza. Apporter pain et couverts.

**Tarif :** 15 €

**Organisateur :** Cercle de l'Avenir

**Lieu :** La place

**Horaire :** 20h

### Animation musicale DJ

Inscriptions au Piazza. Apporter pain et couverts.

**Tarif :** entrée libre

**Organisateur :** Cercle de l'Avenir

**Lieu :** La place

**Horaire :** 20h

COMMISSION CULTURE  
de la  
**ST. GERMAIN**  
2013 - ÉGLISE - 21 H - ENTRÉE LIBRE  
MARDI  
6 AOÛT  
&  
ERIC FRANCERIES  
QUATUOR À CORDES  
JEUDI  
8 AOÛT  
&  
NICOLAS CELORO  
MICHAEL LONSDALE  
PAROLES D'AMOUR  
À THIBIRINE  
SAMEDI  
10 AOÛT  
&  
TCHOUNE TCHANELAS  
FLAMENCCLASSICO

LA COMMISSION CULTURE DE LA MAIRIE DE CORRENS  
PRESENTE

COMMISSION CULTURE  
de la  
**CORRENS**



**NAME IN JAZZ**

**A CORRENS**  
27 JUILLET 2013 • THÉÂTRE DE VERDURE

NAME IN JAZZ

4 musiciens de la région toulonnaise qui se sont réunis pour former d'un  
nouveau esprit musical NAME IN JAZZ Quartet. Musiciens partenaires  
depuis de nombreuses années, ils partagent ensemble diverses scènes  
dans des festivals de jazz régionaux.

**A 21H**  
ENTRÉE LIBRE

# La vie au village...

## Association Sportive Corrensoise

Une année 2012/2013 forte en participation.



L'ASC affiche une participation de plus de 80 personnes (enfants et adultes).

Un engouement pour lequel les bénévoles qui animent l'ASC sont satisfaits. Nous avons ainsi pu proposer aux corrensois, petits et grands, des activités sportives adaptées à chaque âge, tout en veillant aux besoins de chacun.



Ainsi, des cours de zumba, de baby-gym, de danse, de modern jazz, de gym adulte, de multi-sport et de tennis ont rempli leur mission d'animation au sein de notre commune.

L'objectif de l'ASC étant de créer une dynamique positive autour du sport et du bien-être.

Cette année, Noé et Joël ont travaillé avec nous pour vous apporter beaucoup de plaisir.

En septembre Julien Abès sera de retour parmi nous pour la plus grande joie de tous.



L'ASC a l'ambition de vous proposer toujours plus d'activités, de toucher plus de personnes et de répondre à vos attentes. Nous souhaitons dans ce contexte, créer un créneau pour les adolescents. N'hésitez pas à nous solliciter car nous sommes à l'écoute de toutes vos propositions.

Notre mail : [ass.sport.correns@free.fr](mailto:ass.sport.correns@free.fr)



## Croque-Notes

Voici déjà la 4ème édition du festival Croque-Notes ! La Grignote a décidé cette année de concentrer ses efforts de marmiton sur une seule et unique soirée, plus étoffée et plus longue qu'à l'accoutumée !

### Au programme du lundi 8 juillet

A partir de 18h30, sur le parking du fort : **APÉRITIF MUSICAL avec Arnaud EQUOY (guitariste chanteur)**

A partir de 20h : **Repas servi dans la cour du Fort Gibron**

A 21h30 : **OTTILIE B (chanson imaginaire)** avec des invités surprises.

Entre intime et imaginaire, dans une énergie brute et spontanée, Otilie [B] chante, joue de la guitare, de l'accordéon, de la guimbarde, et se sample dans une danse subtile, un univers sensuel, parfois cruel, à la recherche de son propre équilibre, sur le fil de l'envie.

Tarif repas : 12€.

Tarif concert : 6€ /gratuit pour les moins de 12 ans.

Bar à vins et restauration délicieuse sur place !

<http://lagrignote.jimdo.com/> 06 78 71 43 91  
(réservation conseillée)

Bulletin communal n° 26 - juillet 2013 Page 14

## Foyer culturel

### Exposition atelier de peinture

du 5 au 11 juillet 2013 au Fort Gibron sur le thème de « l'art des mots ».

Vernissage le vendredi 5 juillet à 18h.



Foyer Culturel de Correns

### Soupe au pistou

Samedi 20 juillet dès 19h30 sur la Place.

Soirée animée par l'orchestre de Christian Gil.

Tarif adhérent : 15€ et non adhérent : 17€.

Billets en vente au tabac/presse le Piazza.

### Peinture, yoga, anglais, club de loisirs

Les activités reprendront en septembre

Renseignements Anne-Marie : 06.87.26.16.48

# La vie au village...

## Club Art et Découverte

**Exposition 2013 au Fort Gibron.**

Samedi 13 juillet à 18 h vernissage.

Exposition du dimanche 14 juillet au jeudi 18 juillet de 10h à 18h.

Œuvres présentées d'Antonia COMBASSON, Brigitte JOUVRAY ANDREINI, Christiane FAUQUE, Emilienne DE VOS, Freddy SALA, Irène PEPINO, Marie-Thérèse VENON, Maryse AMIGONI, Mimi MARCEL, Pascale BOYER.



Pour tous renseignements : Mme ANDREINI Brigitte  
Tel: 06.08.26.68.42

## Association LHAMO-RIMO

**Marché artisanal nocturne**

sur la place du village de 17h30 à 22h.

Les vendredis 12, 19 et 26 juillet et 2,9 et 16 août.



## Le chantier

**Concert – balèti dans le cadre des Assises du CPMDT**

**Mercredi 18 septembre à 20h30, La Fraternelle**

Le CPMDT, Collectif d'artistes professionnels du secteur des musiques et danses traditionnelles organise ses Assises au Chantier.

A cette occasion, une soirée est ouverte au public à la Fraternelle, avec de nombreux artistes invités.

**Equinòxis 5.2**

**Vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 septembre**

Temps fort biannuel autour de la voix.

10ème édition des rencontres de chœurs « Equinòxis ».

L'ensemble Article 9 invite le quatuor vocal Le Plisson.

Au programme : ateliers de chants ouverts à tous, concerts et convivialité au rendez-vous.



**Étape musicale : Alinéa 4, Baltazar Montanaro & Pablo Golder**

**Vendredi 8 novembre, 20h30, Fort Gibron**

Le quatuor féminin *Alinéa 4*, accompagné du violoniste Baltazar Montanaro et de l'accordéoniste Pablo Golder, propose un nouveau répertoire de chants, à partir de textes en italien, occitan, français et hongrois. Ce spectacle évoque l'appartenance à une terre, les chants traitent d'exil, de voyage et de lointain, de découverte et de migration.

**Programme complet et inscriptions aux ateliers :**

[www.le-chantier.com/equinaxis](http://www.le-chantier.com/equinaxis) - Tél : 04 94 59 56 49

## Maîtres Vignerons Bio de Correns

**Fête de la Bio et du Naturel**

**La 14ème fête de la bio et du naturel se déroulera**

**mercredi 14 août de 17h à 23h et**

**jeudi 15 août 2013 de 10h à 19h.**



Plus d'une centaine d'exposants viendront vous présenter leurs savoir-faire, le fruit de leur travail, leurs produits ; produits tous différents et pourtant tous identiques sur un point **le respect de la nature.**

**Alors venez nombreux, pour découvrir, vous divertir, et apprendre !!!!**

Renseignements : 06.71.64.11.25

[lesmaitresvigneronsbiodecorrens@orange.fr](mailto:lesmaitresvigneronsbiodecorrens@orange.fr)

## Expo-photos

Chantal Balez expose ses clichés réalisés à Madagascar à « Le boulanger s'appelle Fanny » pendant tout l'été.





## NUMEROS DE TELEPHONE ET HORAIRES D'OUVERTURE

### Mairie :

**Accueil** : 04.94.37.21.95 ou [mairie@correns.fr](mailto:mairie@correns.fr)  
du lundi au samedi de 9h à 12h  
[www.correns.fr](http://www.correns.fr)

**Services administratif / état civil** : 04.94.37.21.96  
[administration.mairie.correns@orange.fr](mailto:administration.mairie.correns@orange.fr)

**Service urbanisme** : 04.94.37.21.95  
[urbanisme.mairie.correns@orange.fr](mailto:urbanisme.mairie.correns@orange.fr)

**Services finances / communication** : 04.94.37.21.98  
[finances\\_mairiecorrens@orange.fr](mailto:finances_mairiecorrens@orange.fr)

**Police rurale** : 04.94.37.22.16  
[policerurale-correns@wanadoo.fr](mailto:policerurale-correns@wanadoo.fr)

**Accueil de loisirs municipal** : 04.94.59.45.45  
[clsh-correns@orange.fr](mailto:clsh-correns@orange.fr)

**Cantine** : 04.94.59.45.44

**Encombrants** : tous les 2èmes mercredis du mois.  
Inscriptions en Mairie

**Office de Tourisme** : 04.94.37.21.31 ou [ot@correns.fr](mailto:ot@correns.fr)  
Haute saison :

mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30

lundi et samedi de 9h à 12h  
[www.correns.fr](http://www.correns.fr)

**Ecole communale**: 04.94.59.56.31

**La poste**: 04.94.59.58.11

## VACANCES SCOLAIRES

### Eté

Samedi 6 juillet au mardi 3 septembre 2013

### Toussaint

Samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2013

### Noël

Samedi 21 décembre 2013 au lundi 6 janvier 2014

### Hiver

Samedi 22 février 2014 au lundi 10 mars 2014

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.  
Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congés le vendredi soir après les cours.

### **Ne manquer aucune information c'est très simple :**

- **Ecoutez les publications :**  
haut-parleurs du Fort Gibron
- **Ecoutez le répondeur téléphonique :**  
04.94.37.22.52.
- **Recevez les infos par mail :**  
envoyez vos coordonnées à [infos@correns.fr](mailto:infos@correns.fr)

### DEFIBRILLATEUR

La commune est dotée d'un défibrillateur automatique externe DAE. Il est installé "Rue Cabassonne", derrière la Mairie, devant l'entrée de la bibliothèque municipale.

*Informations et démonstrations sur*  
<http://ma-tvideo.france3.fr/video/iLyROoafYWzc.html>

**Toujours appeler les secours en premier :**  
**le 112 depuis un téléphone portable**  
**le 18 depuis un poste fixe.**

